

# Communication en Question

www.comenquestion.com

no 11, Novembre / Décembre 2018

ISSN : 2306 - 5184

---

## Mutations politiques et médias: une analyse du nouveau paysage médiatique togolais

20

---

*Political changes and media: an analysis of the new Togolese media landscape*

---

**Napo Mouncaïla GNANE<sup>1</sup>**

Maître-Assistant

Institut des Sciences de l'Information, de  
la Communication et des Arts

Université de Lomé

[gnanenapo@gmail.com](mailto:gnanenapo@gmail.com)

---

<sup>1</sup> Napo Mouncaïla GNANE est sociologue de la communication et enseignant-chercheur (Maître-Assistant) à l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts de l'Université de Lomé (Togo). Il est membre du Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation et s'intéresse dans ses recherches aux problématiques liées à l'adoption et à l'usage des TIC, aux médias et à la communication pour le changement de comportement.

**Résumé :**

S'il est aujourd'hui établi que le politique, au regard de son importance grandissant, influence l'organisation de l'espace médiatique, alors quelles sont les mutations induites par l'écosystème politique sur le paysage et les pratiques médiatiques au Togo ? Il ressort, en réponse à cette préoccupation et sur la base d'une analyse fondée sur une approche documentaire et surtout sur des données empiriques issues des entretiens semi-directifs, qu'avec le nouveau paysage politique qui est en place depuis un peu plus d'une dizaine d'années au Togo, l'on assiste à la libéralisation de l'univers médiatique togolais (dépenalisation du délit de presse, foisonnement des médias et des organisations associatives et syndicales des médias, liberté d'expression, effectivité de l'aide de l'état à la presse...). Cette description du paysage médiatique ne devant pas occulter quelques anicroches et de nombreux défis d'ordre financier, réglementaire et structurel encore persistantes dans ce paysage médiatique togolais.

**Mots clés :** Mutations, Paysage médiatique, Politique, Société, Togo.

**Abstract:**

21

---

If it is established today that politics, in view of its growing importance, influences the organization of the media space, then what are the changes brought about by the political ecosystem on the media landscape and practices in Togo? To address this concern, documentary approach analysis and empirical data from semi-structured interviews have been used. This analysis shows that with the new political landscape which has been in place for a little more than a decade in Togo, one witnesses the liberalization of the Togolese media universe (for example: decriminalizing the violation of the press laws, proliferation of media , membership organizations, media unions, freedom of expression, the effective aid of the state to the press ...). This improvement in the media landscape should not overshadow the persisting financial, regulatory and structural hitches and challenges in this Togolese media landscape.

**Keywords:** Changes, Media landscape, Politics, Society, Togo.

## Introduction

Si les effets des médias sur les publics et en particulier leur capacité à influencer les règles du jeu politique ne sont plus à démontrer, il n'en reste pas moins indéniable, comme nous pouvons le constater avec Mercier (2004) que le politique, au regard de son importance grandissant, influence aussi l'organisation de l'espace médiatique. Ainsi, la nature (nombre, style journalistique, indépendance, cadre institutionnel...) du paysage médiatique africain, comme c'est le cas d'ailleurs partout dans le monde, a toujours été fortement définie par celle du système politique dans lequel il s'insère. C'est d'ailleurs ce que reconnaît aussi Tudesq (1999) lorsqu'il relève dans son analyse des médias en Afrique que, des facteurs historiques, géographiques, climatiques, religieux et politiques (stabilité ou guerre, alternance au pouvoir, régime militaire ou civil...) produisent des situations spécifiques qui influencent sur la situation des médias dans les États.

Après son indépendance et surtout à partir de 1967, le Togo a vécu sous l'ère du parti unique (Rassemblement du Peuple Togolais créée en 1969) et d'un régime fortement militarisé. Cette période fut marquée par une privation systématique de la liberté d'expression. Il n'existait donc plus de médias privés, la diffusion de l'information étant assurée par les médias d'État (*Radio Lomé, Radio Kara, Télévision Togolaise et Togo presse*). Mais à partir des années 1990 une vague de contestations sociopolitiques marque l'entrée du Togo dans un autre écosystème politique, celui de la démocratie. Cette période qui a ouvert la voie à un environnement du pluralisme politique marque aussi la libéralisation du secteur médiatique togolais. On a assisté dès lors à une floraison de dizaines de médias privés (Rambaud, 2012 ; Tudesq et Nedelec, 1998). À partir de cette libéralisation les rapports des médias privés avec le pouvoir politique en place ont été des rapports « conflictuels » caractérisés par la saisie des journaux, la fermeture ou la destruction de certaines maisons de presse, des violences

physiques commises sur des journalistes ou encore l'emprisonnement de certains.

À partir de 2004, des événements majeurs vont sanctionner l'entrée du Togo dans un nouveau paysage politique. Il s'agit entre autres de la signature, par le pouvoir en place à l'époque, des engagements consacrant les libertés individuelles et la consolidation de la démocratie vis-à-vis des institutions internationales (Union Européenne surtout) qui avaient rompu quelques années auparavant leur coopération d'aide et de développement avec le Togo. Le décès en 2005 du président de la république au pouvoir depuis 1967, et l'élection de son fils pour sa succession, suivi d'une vague violente de contestations qui s'est soldée par des pertes en vies humaines. La signature en 2006 d'un Accord Politique Global (APG) entre le parti au pouvoir et ceux de l'opposition, matérialisé un an après par des élections législatives qui ont vu la participation de « tous ». Ces événements ont consacré depuis lors, l'entrée du Togo dans une nouvelle ère politique où l'on note l'affaiblissement en termes de popularité ou la disparition de certains partis politiques (Rassemblement du Peuple Togolais, Union des Forces du Changement, Comité d'Action pour le Renouveau...), l'apparition de nouvelles forces politiques (Alliance Nationale pour le Changement, Union Pour la République ...), la consolidation de la société civile, une reprise de la coopération d'aide et de financement du développement avec les institutions internationales (UE, FMI, BM...) et de nouveaux enjeux politiques (les questions de mode du scrutin présidentiel, d'alternance au pouvoir, de limitation du mandat présidentiel, de réformes institutionnelles et constitutionnelles...).

Partant de l'existence connue des interdépendances entre l'environnement politique et le paysage médiatique, l'analyse soulève les interrogations suivantes : quelles sont les mutations qu'induit ce nouvel écosystème politique

sur le paysage et les pratiques médiatiques au Togo ? Quels sont les défis auxquels sont confrontés les médias togolais dans ce nouveau cadre politique ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, notre analyse s'est basée sur une étude documentaire et surtout sur des données empiriques issues des entretiens semi-directifs réalisés avec les hommes de médias (publics et privés), les acteurs des organes de régulation du secteur médiatique et des leaders politiques. Du reste, nous précisons que notre travail s'articule autour de trois axes. D'abord, nous ferons l'examen du paysage médiatique tel que modelé par les différents systèmes politiques depuis ses origines jusqu'en 2005. Ensuite nous porterons notre regard sur l'évolution des pratiques médiatiques en faveur du nouveau paysage politique des dix dernières années pour finir avec les défis actuels auxquels sont confrontés les médias togolais.

## **1.- Le paysage médiatique togolais : des origines au renouveau**

Le paysage médiatique africain a connu des changements multiformes tout au long de son histoire. Ces changements sont, non pas exclusivement, mais fortement à mettre à l'actif des mutations politiques du continent à en croire les analyses de Capitant et Frère (2011) portant sur les mutations du paysage médiatique africain de ces dernières décennies. Nous pouvons donc dire, sans nous inscrire dans une explication mono-causale<sup>2</sup> des mutations médiatiques, que les paysages politiques africains ont influencé voire déterminé l'évolution des environnements médiatiques. Ainsi, même si notre analyse s'intéresse au paysage médiatique togolais tel que modelé par l'environnement politique des dix dernières années, il nous semble indiqué, pour cerner la richesse des rapports entre ces deux écosystèmes (politique et médiatique), d'adopter une

---

<sup>2</sup> Des analyses, en l'occurrence celles de Frère (2001) et Tudeq (1999) évoquent d'autres facteurs (évolutions technologique, l'économie, les idéologies, le cadre spatial et culturel...) comme déterminants des paysages médiatiques en Afrique.

démarche rétrospective. Cela revient donc à interroger l'histoire des médias togolais. Certes, la reconstitution de l'histoire des médias au Togo est un exercice difficile comme le souligne aussi l'historien Kadanga (2011), mais il importe d'en dégager les grandes articulations pour mieux cerner l'influence du paysage politique sur les pratiques médiatiques dans ce pays. L'analyse part ici, des origines de la presse togolaise jusqu'en 2005, année qui marque pour nous, l'entrée du Togo dans une nouvelle ère politique.

### **1.1.- La naissance d'une presse Togolaise**

La période relative à la naissance des médias togolais peut se subdiviser en deux phases. La première phase correspond à la période de l'occupation allemande (1884-1914) et la seconde phase va de l'occupation française (1914) jusqu'à l'indépendance du pays avec des moments phares comme l'après Deuxième Guerre Mondiale et les luttes ayant conduit à l'indépendance en 1960. L'histoire des médias au Togo commence avec la presse écrite introduite sous l'administration coloniale allemande à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Même si Rambaud (2012)) situe les premières publications du Journal Officiel de l'administration allemande (*Amsblatt*) à partir de 1906, il faut relever avec Kadanga (2011) qu'une gazette<sup>3</sup> était publiée depuis 1903 en Allemagne par la mission chrétienne de Brème.

À partir de 1911, la mission chrétienne catholique édita son premier journal<sup>4</sup> togolais : *Mia Holo*. Durant cette période coloniale allemande, la vie politique se réduisait en réalité aux activités de l'administration coloniale qui interdisait aux Togolais de publier leur propre journal. Sous l'influence de cette administration coloniale, les journaux autorisés avaient pour vocation de servir

---

<sup>3</sup> La gazette était publiée en langue Ewé, une langue locale du Sud du Togo. La gazette était titrée « *Ntifa na mi* », qui signifie littéralement en français : « *que la paix soit avec vous* ».

<sup>4</sup> Le journal était édité en langue locale mina. « *Mia Holo* » signifie littéralement en français : « *notre ami* ».

avant tout cette administration métropolitaine et ses représentants au plan local. Les contenus<sup>5</sup> de ces journaux portant sur des valeurs culturelles et morales participaient d'une stratégie d'évangélisation des missions chrétiennes. Il n'existait donc pas d'indépendance de ce champ médiatique par rapport à l'impérialisme coloniale et religieux (Frère, 2005 ; Tudesq, 1998).

La seconde phase correspondant à la période allant de la fin de la Première Guerre Mondiale jusqu'à l'indépendance du pays. Durant cette phase, la vie sociopolitique et économique du Togo mise sous tutelle de la Société des Nations (SDN) puis de l'Organisation des Nations Unies (ONU) était régentée par une administration coloniale française. Cette période marquée par le changement de l'administration coloniale, le retour des soldats togolais de la Deuxième Guerre Mondiale et l'émergence d'une élite intellectuelle togolaise a été favorable au démarrage d'une vie politique locale très active avec la naissance d'une dizaine de partis politiques qui s'affrontaient. Cette situation, associée à l'application dès 1923 des lois françaises sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 a favorisé la publication de journaux ou périodiques : c'est la naissance d'une véritable presse d'opinion.

On note donc au cours de cette période politique très active, la naissance de plusieurs journaux très partisans et liés aux partis politiques. Ainsi, on note d'une part des journaux (*The Ewé New Letter, l'Unité Togolaise...*) proches du Comité de l'Unité Togolaise (CUT) et ses alliés qui militent pour l'indépendance immédiate du Togo et d'autre part des journaux (*La flèche, La voix du centre...*) accompagnant le Parti Togolais du Progrès (PTP) et ses alliés favorables à une indépendance progressive du Togo. A côté de ces journaux, se trouvaient aussi des journaux de l'administration coloniale française (*Togo*

---

<sup>5</sup> Il n'existait pas à cette époque des publications d'opinions relatives ni aux revendications corporatives, politiques ni identitaires. Ce qui amena certains togolais en envoyer leurs articles et pétitions autour du nationalisme pour publication dans l'hebdomadaire « Gold Coast Leader » en Goald Coast (actuel Ghana).

*français* devenu *Togo républicain* après 1955), des publications syndicales (*Lettre du Secrétariat social du Togo, la nouvelle...*), des journaux confessionnels, sportifs et scolaires. C'est au cours de cette période que l'actuelle Radio Lomé (Radio d'Etat) a été créée en 1953 pour devenir une véritable radiodiffusion en 1956 (Kadanga, 2011 ; Rambaud, 2006).

Hormis quelques saisies de presse et emprisonnement de certains responsables de journaux qu'il faut relever, ce paysage politique marqué par la lutte pour les indépendances, des revendications corporatives et identitaires, a favorisé surtout après la deuxième guerre mondiale<sup>6</sup> un foisonnement extraordinaire des journaux. Ces derniers abordant des thématiques diverses : défense des intérêts généraux du Togo, le progrès social, conquête des libertés individuelles, la chefferie traditionnelle, le chômage, le nationalisme, les méfaits de la colonisation... Ce fut une première libéralisation des médias togolais.

## **1.2.- Le monopole des médias d'État de 1961 à 1989**

La libéralisation et le dynamisme des médias togolais durant les luttes pour l'indépendance du pays ont été entravés aux lendemains de cette indépendance. Ceci a d'ailleurs été le cas de la plupart des pays africains où les nouveaux pouvoirs mettent fin aux initiatives privées au profit du monopole des médias étatiques comme le souligne Frère (2005). Ce nouveau paysage médiatique marqué par des restrictions commence au Togo avec l'arrivée au pouvoir de Sylvanus Olympio, premier président élu en avril 1961. En effet, sous son règne, la plupart des partis politiques ont été mis en hibernation au profit du Parti de l'Unité Togolaise (né de la transformation du Comité de l'Unité Togolais-CUT) qu'il voulait imposer comme parti unique. Avec la limitation des critiques de la presse imposée par le nouveau pouvoir en place, le

---

<sup>6</sup> L'on dénombre au moins 34 journaux au cours de la période allant de 1943 à 1960 selon Kadanga (2011).



pluralisme de la presse est mis à mal avec la disparition de nombreux titres (*Echos du Togo, Notre combat...*). C'est au cours de cette période que la presse d'État Togo Presse a été lancée en 1962 pour servir les intérêts de ce nouveau pouvoir en place. Cette restriction du paysage médiatique togolais s'est accentuée avec l'arrivée au pouvoir en 1967 de Gnassingbé Eyadema, président du Togo de 1967 à 2005. Sous son règne très militarisé, tous les partis politiques ont été dissous au profit d'un parti unique : le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) créé en 1969 au nom de la réconciliation et de l'unité nationale. Dans ce contexte, les médias privés n'existaient plus. Un seul journal (*Togo presse* devenu la nouvelle marche *La nouvelle marche*) et une seule télévision (devenue avec la *Radio Lomé* qui émettait depuis 1953, *Radio et Télévision de la Nouvelle Marche*) servaient la cause nationale et assuraient la propagande du parti unique et de son leader.

### **1.3.- Les médias togolais et l'avènement de la démocratie (1990-2004) : une renaissance des médias dans un contexte particulier**

Animée par un parti unique juste après son indépendance, la vie politique du Togo renoue avec le pluralisme à partir des années 1990. En effet, sous l'impulsion d'un contexte international qui voit l'aide publique au développement conditionnée par les institutions internationales à la démocratisation, la crise économique et les frustrations diverses, des mouvements de contestation émergent au Togo comme c'est le cas dans d'autres pays africains. Ces mouvements revendiquent et aboutissent à l'instauration d'un nouvel écosystème politique, celui du multipartisme. De nouveaux partis politiques et des mouvements citoyens voient à nouveau le jour et luttent sous fond de tensions socio politico- économiques pour l'instauration de la démocratie.

Conjointement à ce nouveau paysage politique de la décennie 1990 émerge un champ médiatique remarquablement dynamique : c'est le renouveau de la libéralisation des médias togolais relayant les discours des contestataires ou au service du pouvoir en place depuis 1967. B. Rambaud (2012), parle même de « printemps de la presse » togolaise qui après trois décennies de contrôle étatique de l'information et de culte de la personnalité, se libère, devient très engagée et dénonciatrice. La liberté d'expression reconquise entraîne dans le domaine de la presse écrite la floraison de plusieurs journaux privés (*Atopani express, la tribune des démocrates, Kpakpa désenchanté, la dépêche...*) dont les pionniers furent les journaux *Courrier du golfe* et *Forum Hebdo*. La presse d'Etat, *la Nouvelle Marche*, redevient en 1991, *Togo presse*. Dans le domaine de la radiodiffusion, *Radio liberté* (émettant à partir d'une voiture ambulante à partir de 1991) et *Radio Martyr* (radio clandestine) donnent le ton. S'en suit une vague d'ouverture de radios privées (*Radio Kanal plus* devenue plus tard *Nostalgie, Radio Tchaoudjo, Tropik FM, Kanal FM, Radio Maria...*) qui s'amplifiait après 1998 avec l'adoption du code de la presse et de la communication, la création de l'Observatoire Togolais des Médias (en 1999) et l'adoption du code de déontologie. Il faut attendre les années 2000 pour voir émettre des télévisions privées (*Télévision deuxième, Radio et Télévision Delta Santé...*) aux côtés de la télévision d'Etat (TVT).

Même s'il faut relever à partir des contenus diffusés que cette libéralisation des médias s'est accompagnée d'une liberté d'expression et d'opinion, de nombreux obstacles ont fait entrave à la jouissance de ces libertés jusqu'en 2005. L'on a pu relever durant cette période, des saisies de journaux ou du matériel de diffusion, la fermeture ou la mise en demeure de certains médias, des menaces et intimidations sur les journalistes, ou encore l'arrestation ou l'agression d'autres journalistes<sup>7</sup>. C'est dans ce paysage médiatique que le Togo

---

<sup>7</sup> Référence faite aux témoignages des journalistes interviewés dans le cadre de cette analyse, à nos observations et à un article de Alem et Toulassi (1994) repéré à <http://www.politique-africaine.com/numeros>

fit son entrée en 2005 dans une nouvelle ère politique après le décès de Gnassingbé Eyadema, au pouvoir depuis 1967.

## **2.- Un nouveau paysage politique**

Caractérisé par l'avènement du multipartisme et émaillé de crises et contestations parfois très violentes depuis l'année 1990, le paysage politique togolais va être redimensionné et reconfiguré à partir de 2004 ; et ceci à la faveur de certains événements majeurs qui pour certains analystes vont faire basculer le Togo dans un nouveau paysage politique. En effet en avril 2004, le pouvoir en place de l'époque sous la « pression » de la communauté internationale, signe des engagements auprès de l'Union Européenne qui a rompu sa coopération d'aide et de développement avec le pays onze ans auparavant. Il s'agit de 22 engagements consacrant les droits et libertés des hommes et l'amélioration de la démocratie au Togo. Moins d'un an après la signature de ces engagements, le président de la République au pouvoir depuis trente-huit ans, le Général Gnassingbé Eyadema décède en février 2005. Ce décès qui marque la fin d'un pouvoir fortement militarisé plonge le Togo dans une profonde crise sociopolitique avec de violentes contestations qui se sont soldées par des dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

Des pourparlers devant ramener l'accalmie suite à cette crise sociopolitique née de la succession au pouvoir d'Eyadema Gnassingbé par son fils Faure Essozimna Gnassingbé se sont soldés par la signature en août 2006 d'un Accord Politique Global (APG) entre acteurs politiques. Cet accord qui devait aboutir à la restructuration de certaines institutions de la république et garantir la démocratie à travers l'alternance au pouvoir a permis une sortie de crise et instauré depuis lors une relative stabilité politique.

Ce paysage politique instauré avec ces événements, que nous qualifions de « nouveau » paysage est caractérisé entre autres par l'affaiblissement en termes de popularité des partis politiques avant-gardistes des contestations politiques depuis les années 1990 (Union des Forces du Changement-UFC- Comité d'Action pour le Renouveau-CAR- Convention Démocratique des Peuples Africains-CDPA ...), la dissolution de l'ancien parti unique au pouvoir depuis plus de quarante ans en avril 2012 en faveur d'un nouveau parti (Union pour la République –UNIR), l'apparition de nouvelles forces politiques (Alliance Nationale pour le Changement-ANC), et le foisonnement de nouveaux partis politiques (Nouvel Engagement Togolais-NET, Sursaut National, Parti National Panafricain-PNP, Parti des Togolais...). Ce nouveau paysage politique est aussi marqué par la consolidation de la société civile, de plus en plus représentative et impliquée dans la défense des libertés individuelles et de moins en moins inféodée aux partis politiques et appuyée par un renouveau du front syndical.

Ce paysage est aussi animé par des enjeux qui, même s'ils ne sont pas nouveaux en soit, s'inscrivent dans un nouveau contexte mondial. Ces enjeux tournent sur le plan politique autour du cadre électoral, de la réforme de certaines institutions de la république, du mode du scrutin présidentiel, de la limitation du mandat présidentiel, du rôle de l'armée dans la politique, de la décentralisation... Sur le plan social, les enjeux sont relatifs au chômage, à la pauvreté, à l'accès aux soins de santé, à l'éducation, aux TIC, aux questions de la revalorisation des salaires, de la chefferie traditionnelle... Sur un autre plan, il faut relever une reprise de la coopération d'aide et de financement du développement avec les institutions internationales comme l'Union Européenne<sup>8</sup>, la Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale ; preuve d'une revalorisation de l'image du Togo au plan international. Si les médias ont

---

<sup>8</sup> Avec les efforts consacrés par le pouvoir en place dans le respect des engagements pris, l'Union Européenne renouera véritablement sa coopération avec le Togo en 2007

été un facteur essentiel ayant contribué à cette mutation du paysage politique, il n'en reste pas moins que le paysage médiatique a été influencé par ces mutations politiques.

### **3.- Le renouveau politique et le paysage médiatique**

Les mutations du paysage politique observées à partir de 2004 ont eu un double impact sur l'environnement médiatique togolais. En premier lieu, l'application des engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale par le nouveau régime en place suite au décès du Général Eyadema Gnassingbé, la pression liée aux différentes revendications des partis politiques de l'opposition ainsi que la société civile ont permis d'obtenir un cadre institutionnel et réglementaire favorable aux médias (dépénalisation du délit de presse, modification du code de la presse, représentation des professionnels des médias à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, plus de visibilité des associations des professionnels de médias...).

32

---

En second lieu, il faut relever que ces bouleversements sur le plan politique ont eu aussi pour mérite de donner un rôle important aux médias privés dans le processus de la consolidation de la démocratie au Togo. Ces médias restent par ailleurs très tributaires dans leurs formes et dans leurs offres des débats politiques, ce sont des médias bipolarisés (pro parti au pouvoir ou pro opposition) à l'image du paysage politique.

#### **3.1.- Cadre réglementaire et institutionnel**

Le Togo a renoué avec le pluralisme médiatique depuis les années 1990. Mais la réalité des pratiques révélait il y a quelques années encore des irrégularités qui ont valu à ce pays de figurer comme le soulignent d'ailleurs Agbobli et Loum (2015) dans le palmarès des pays prédateurs de la presse de Reporters

Sans Frontière (RSF). Mais depuis un peu plus d'une dizaine d'années, même si Amnesty International relève quelques actes d'intimidation par les forces de sécurité contre les journalistes dans ses récents rapports, le paysage médiatique togolais reste en général un cadre beaucoup plus favorable à la diversité. Et ceci, à la faveur de l'instauration d'un environnement favorable avec l'adoption et le renouvellement des dispositions réglementaires et la mise en place des instances de régulation et d'autorégulation du paysage médiatique. Au plan réglementaire, il faut dire que depuis 1998, la loi n° 98-004/PR garantissait déjà une liberté totale pour les médias, elle fut d'ailleurs accueillie avec une certaine allégresse par les médias. Celle-ci a connu des modifications avec d'autres lois qui se sont succédées, notamment en 2000 et en 2002.

Mais avec les modifications de la loi intervenues en 2004 (appelée communément la loi Pitang Tchalla<sup>9</sup>), on note une avancée notable avec une dépenalisation du délit de presse et une évolution relative aux modalités de création des organes de presse écrite. Désormais, malgré quelques insuffisances de ce cadre réglementaire, il faut dire que les médias jouissent d'un cadre légal appréciable. Le Togo est l'un des rares pays africains à avoir opté pour la « dépenalisation » des délits de presse depuis 2004, notamment en ce qui concerne le délit de « diffamation », et le délit « d'offense » de personnalités publiques<sup>10</sup>. Il reste à en croire plusieurs analystes un des pays d'Afrique assez libéral en matière médiatique.

Au plan institutionnel, l'instance qui assure la régulation de l'environnement des médias est la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Chargée de garantir et d'assurer la liberté de la presse et la protection

---

<sup>9</sup> Pitang Tchalla fut le Ministre en charge de la communication qui a œuvré à l'instauration de la loi de 2004.

<sup>10</sup> Loi n°2004-015 du 27 août 2004 qui consacre la dépenalisation du délit de presse au Togo

de la presse et des autres moyens de communication de masse dans le respect des règles de déontologie et de l'éthique de la profession, la HAAC est créée par la loi n° 96-10/PR d'août 1996 qui fut modifiée en 1998 et en 2004. Les dispositions de l'article premier de la loi organique n° 2009-029 portant modification de la loi organique n°2004-021 de 2004 lui assurent désormais toutes les prérogatives d'indépendance. À cela s'ajoute la loi n°2013-016 qui donne des pouvoirs discrétionnaires à la HAAC, lui permettant d'infliger des sanctions aux médias sans passer par les processus judiciaires.

Aux côtés de la HAAC, se trouve l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) créé le 5 novembre 1999 avec pour objectif de garantir au public une information saine et d'mener les professionnels des médias à travailler de façon professionnelle tout en leur garantissant la liberté de la presse. L'OTM regroupe les représentants des cinq principales associations professionnelles des médias du Togo : l'Union des Journalistes du Togo (UJIT), la Maison du journalisme, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Syndicat des Agents de l'information, Techniciens et Journalistes des Organes Publics (SAINTJOP) et le Syndicat libre de la communication (SYNLICO). C'est une forme de police interne, un tribunal des pairs.

Sur un autre plan il faut noter que les rapports entre l'Etat et les médias privés se sont améliorés depuis 2010. En effet, conformément au décret N°2009-065/PR de 2009 portant sur les modalités de gestion, de répartition et de suivi des aides et avantages d'ordre économique et financier, l'Etat accorde à la presse, une enveloppe financière d'environ 75 000 000 francs CFA comme aide à la presse privée<sup>11</sup>. Cette aide annuelle même si elle reste insuffisante et parfois irrégulière selon les professionnels des médias accompagne ces médias dans la collecte et la transmission des informations. Au demeurant, l'on peut se poser

---

<sup>11</sup> Arrêté publié dans le Journal Officiel (JO) du 16/04/2009.

des questions sur l'impact de ce nouveau cadre réglementaire et institutionnel sur l'univers médiatique ?

### **3.2.- Diversification de l'univers médiatique**

La libéralisation des médias et la dépenalisation des délits de presse ont donné lieu à une multiplicité de publications<sup>12</sup>. La conjoncture économique difficile que connaît le pays contraste avec l'omniprésence des centaines de titres déclarés (OTM, 2012). Ce constat de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) traduit une explosion du nombre de médias au Togo. En effet, en ce qui concerne la presse écrite, il existe 464 titres déclarés à la HAAC en 2016 dont plus de 60% sont déclarés à partir de 2005. En plus de Togo-Presse, journal d'État, qui était le seul quotidien du pays jusqu'en 2005, il faut compter désormais avec des quotidiens privés comme *Liberté* et *Forum de la Semaine*. Si cette presse qui n'est plus seulement distribuée dans la capitale Lomé reste majoritairement une presse d'opinion, l'on note aussi des journaux spécialisés en caricature, en sport, en tourisme, en santé...

35

Pour ce qui est des radios, en plus des radios d'État (*Radio Lomé* et *Radio Kara*) la HAAC dénombrait en 2016 près de 72 radios privées dont 22% communautaires, 26% confessionnelles et 52% commerciales. Si la majorité de ces radios privées n'ont pas une capacité d'émission à la taille de l'étendue du territoire Togolais<sup>13</sup>, leur répartition permet une couverture relativement acceptable du pays. Quant à la télévision privée, elle est apparue aux côtés de la chaîne nationale en 2001. Aujourd'hui ces chaînes télévisuelles sont au nombre de huit même si la couverture nationale reste encore assez faible. En plus de ces médias dits classiques, les médias numériques sont de plus en plus

---

<sup>12</sup> De 1998 à 2016, la HAAC a enregistré 466 déclarations de création de journaux privés au Togo

<sup>13</sup> Certaines radios synchronisent leurs émissions de débats politiques avec les radios installées dans des localités reculées du pays.



présents. Comme le soulignent Agbobli et Loum (2005), après un démarrage timide, les agences de presse et les journaux se sont mis à des publications sur Internet. On compte notamment des agences de presse en ligne comme : Afreepress et Savoir News ainsi que plusieurs sites d'information : togoforum.com, icilome.com, republicoftogo.com, togoinfos.com, togosite.com, lynxto.info, 27avril.com, letogovi.com , togovision.com , togoactualité.com, togocity.fr etc. Par ailleurs, de nombreux titres et radio disposent de leurs sites et émettent en ligne (radio). Il en est de même pour le quotidien national Togo-Presse, la télévision nationale (TVT) et Radio Lomé.

D'un autre côté, le paysage médiatique est aussi envahi par les chaînes de radio et de télévision internationales (*Radio France International, BBC, TV5 Monde, Africa 24, France 24...*). Aussi, importe-t-il de relever que le secteur des médias est de plus en plus structuré, avec plusieurs associations professionnelles. Il coexiste désormais des regroupements des médias privés ou publics ou des regroupements par secteurs (presse écrite, radio, télévision). Il s'agit des associations ou regroupements syndicaux tels que l'Union des Journalistes du Togo (UJIT), le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Syndicat des Agents de l'information, Techniciens et Journalistes des Organes Publics (SAINTJOP), l'Observatoire Togolais pour l'Image de la Femme dans les Médias (OTIFEM) l'Association des Journalistes Critiques Cinématographiques du Togo (AJCC-TOGO), le Réseau des Journalistes Economiques du Togo (RJE-TOGO), le Syndicat libre de la communication (SYNLICO), les Journalistes pour les Droits de l'Homme (JDHO)...

### **3.3.- L'offre des médias et la question de la liberté de presse et d'expression**

C'est dans les contenus des offres des médias que l'on peut aussi ressentir l'influence de l'environnement politique sur les pratiques médiatiques de ces dernières années au Togo. En effet, les médias togolais peuvent être répartis

en trois grandes catégories : les médias étatiques, les médias proches de la mouvance présidentielle et les médias proches des partis politiques d'opposition. Il s'agit de médias très politisés dont les contenus sont d'ailleurs en grande partie consacrés aux événements politiques. Les émissions de grandes écoutes sur les radios sont d'ailleurs celles majoritairement consacrées au débat politique comme c'est le cas des émissions : club de la presse sur Kanal FM, Taxi presse sur Taxi FM, Audi actu sur Victoire FM, etc. On note une multiplicité de discours critiques, divergents, engagés, reflétant les préoccupations des populations ou défendant les intérêts de certains groupes comme le note aussi Nyamnjoh (2005).

Dans l'ensemble, il faut dire que l'environnement médiatique togolais de ces dernières années est favorable à la liberté d'expression. L'on peut lire d'ailleurs dans un rapport de l'Observatoire Togolais des Médias : « *Au Togo les médias privés jouissent d'une liberté de ton* » (OTM, 2012). Comme le témoigne un directeur d'une radio privée installée à Lomé :

37

*L'on note une accentuation de la libéralisation de la parole depuis le décès du Général Eyadema. La parole est plus libérée, elle n'est plus confisquée. Dans la presse écrite, ou dans les émissions radios ou télé, le président de la république et les membres du gouvernement sont attaqués et ouvertement critiqués sans qu'il y ait descente des forces de sécurité pour saisir la presse ou interrompre l'émission en cours .*

(OTM, 2012, p.25)

Dans les journaux satiriques, le président de la République, les officiers des forces armées et les responsables des hautes institutions de la République sont désormais plantureusement caricaturés, alors que ceci n'était pas possible dix ans plus tôt. Un journaliste d'un média d'Etat témoigne aussi de cette situation en ces termes :

*Les ministres sont interpellés pour aller s'expliquer sur les médias privés alors que dans le temps, cette prérogative était réservée uniquement aux médias d'État qui*

*recevaient des consignes de la primature ou même de la présidence. Les médias d'Etat vont désormais jusqu'à couvrir les activités des partis politiques de l'opposition : c'est une véritable révolution.*

(OTM, 2012, p.45)

En effet, depuis 2005, des avancées sont à relever au niveau des médias d'Etat notamment à travers des émissions telles que « plateau de la semaine », « Au cœur de la Nation » de la Télévision Togolaise (TVT) dans lesquelles des invités critiquent ouvertement l'action gouvernementale. Certains analystes parlent même d'une forme de libertinage qui s'installe. Malgré ces avancées enregistrées dans le paysage médiatique ces dix dernières années, le monde médiatique togolais reste confronté à de nombreux défis.

#### **4.- Des défis à relever pour améliorer le paysage médiatique togolais**

Des évolutions majeures sont à noter dans le paysage médiatique togolais ces dix dernières années comme relevé plus haut. Néanmoins de nombreux défis limitent encore la professionnalisation et l'atteinte d'une véritable liberté d'exercice des médias togolais. Il ne s'agit pas ici de dresser une liste exhaustive de ces défis, mais d'en relever quelques-uns jugés majeurs.

— Des défis d'ordre matériel et financier et la question de la formation des journalistes

Les médias togolais en général et les médias privés en particulier sont caractérisés par une précarité assez remarquable. La mévente, et la faiblesse des recettes publicitaires ou des recettes liées à d'autres prestations compliquent la prise en charge des frais de fonctionnement des médias privés. Ceci impacte aussi sur la rémunération des professionnels du secteur. Ce qui explique le fait que l'on retrouve des professionnels à cheval entre plusieurs rédactions ou encore le fait que les rédactions de certaines publications se réduisent au

directeur. À cela s'ajoutent les redevances jugées très élevées et l'aide de l'état à la presse insignifiante. Le manque chronique et la vétusté des infrastructures et matériels appropriés de travail restent aussi des caractéristiques des médias publics et privés togolais. Aussi faut-il souligner le manque de formation (un grand nombre des intervenants dans le secteur des médias sont formés sur le tas) aux techniques de base du journalisme (collecte et traitement de l'information) et l'insuffisance des ressources humaines.

— Des entorses à la déontologie

Comme le soulignent les rapports d'activité de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, des journalistes ont abondamment violé le code d'éthique et de déontologie des journalistes ces dernières années au Togo. Des fausses nouvelles, des atteintes à la vie privée et des informations sensationnelles ainsi que des images choquantes ou horribles ont été diffusées ou publiées. Ces rapports relèvent aussi des violations des règles de la confraternité.

Les plus graves violations sont aussi relevées sur les médias en ligne dont le cadre légal de contrôle et de régulation est en cours d'élaboration.

— L'indépendance des médias et de l'organe de régulation

Au regard des conditions financières précaires des professionnels des médias, certains responsables se voient obligés pour assurer la survie de leur structure, de recourir à d'autres activités ou de solliciter des financements occultes. Cette situation crée une dépendance de certains médias vis-à-vis des partis politiques. D'ailleurs le gouvernement exploite suffisamment cette situation financière précaire en sa faveur. Comme l'explique le directeur d'une publication :

*Généralement, les médias proches du gouvernement bénéficient des contrats publicitaires avec des sociétés d'Etat, leurs journalistes sont généralement invités à accompagner le chef de l'Etat dans ses voyages afin de bénéficier des primes de voyage en guise de remerciement pour services rendus au parti au pouvoir.*

(Entretien du 12 octobre 2017).

Quant à la HAAC, certaines de ces pratiques (en exemple la mise en demeure de la radio victoire FM en 2014 et les retentissantes fermetures de la télévision *La chaîne du Future* et de la radio *city FM* au cours de cette année 2017) font penser qu'elle jouit simplement d'une apparente indépendance et qu'en fait elle contrôle les médias en restant inféodée au parti au pouvoir.

#### — La liberté de presse

Ces dernières années, avec la dépénalisation, des emprisonnements de journalistes pour délit de presse sont assez rares ou même inexistantes. Toutefois, des atteintes à la liberté de la presse malgré les avancées sont légions. Comme le souligne l'OTM (2012), des anicroches entre des reporters et les forces de l'ordre ont été notées. Aussi des professionnels des médias ont-ils été menacés, molestés ou pris à partie par des forces de sécurité et des militants de certaines formations politiques lors des manifestations en violation du code de la presse et de la communication en vigueur.

## **Conclusion**

Cette analyse portant sur les mutations politiques et les médias a remis à jour les rapports entre les médias et la politique et surtout relevé la portée de l'écosystème politique sur le paysage médiatique du Togo. Dans sa première articulation, et pour cerner la richesse des rapports entre environnement politique et paysage médiatique, l'analyse a permis de jeter un regard sur l'historique politique et médiatique des Togolais. Il est donc ressorti que le

paysage médiatique togolais a toujours été modelé dans une certaine mesure par son système politique. D'un autre côté, la recherche montre qu'à la faveur du changement de dirigeant à la tête du pays et avec la contribution de la communauté internationale, le Togo vit sous un nouveau climat politique ces dix dernières années. Ce nouveau paysage politique a impacté sur celui médiatique à travers son cadre réglementaire et institutionnel, son foisonnement, ses offres mais aussi la question de la liberté d'expression. Le paysage médiatique a donc connu des avancées notoires sous ce nouveau climat politique. Pour finir, l'analyse a mis en relief de nombreux défis de divers ordres qui limitent encore la professionnalisation et l'atteinte d'une véritable liberté des médias au Togo.

## **Bibliographie**

41

---

Agbobli, C. et Loum, N. (2016). Régulation et autorégulation de la communication médiatique au Sénégal et au Togo : État des lieux et critiques en contexte électoral. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1, Vol .1, 33-49. Repéré à <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/>

Batchana, E. (2012). La presse privée face à la transition démocratique au Togo (1991-1993). *EDUCOM*, 2, 35-59.

Capitant, S. et Frère, M. S. (2011). Les Afriques médiatiques. Introduction thématique. *Afrique contemporaine*, 240, Vol 4, 25-41.

Frère, M.-S. (2001). Dix ans de pluralisme en Afrique francophone. *Les cahiers du journalisme*, 9, 28-59.

Frère, M.-S. (2005). Médias en mutation : de l'émancipation aux nouvelles contraintes. *Politique africaine*, 97, Vol.1, 5-17.

Kadanga, K. (2011). La presse et la naissance de l'opinion publique. Dans. N. Gayibor (éd), *Histoire des Togolais : des origines aux années 1960* (Tome 4, p. 205-231). Paris, France : Karthala-Presses de l'UL.

Mercier, A. (2004). Télévision et politique. *Problème économique et sociaux*, 900. Repéré à <http://www.Pointsdata.Org/article.Php?id>

Nyamnjoh, F. B. (2005). *Africa's Media. Democracy and the Politics of Belonging*. Pretoria, Afrique du Sud: Zed Books/Unisa Press.

OTM (2012). *Rapport d'activité*. Lomé, Togo : OTM.

Rambaud, B. (2012). La presse écrite togolaise, acteur et témoin de l'ère Eyadema (1967-2005) *Transcontinentales*. Repéré à <http://transcontinentales.revues.org/415>

Toulassi, K. et Alem, A. K. (1994). *La presse libre au Togo : à quand la mutation ?* Repéré à <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/054160.pdf>

Tudesq, A.-J. (1995). *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*. Talence, MSHA.

Tudesq, A.-J. (1998). *L'Espoir et l'Illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*. Talence, France : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Tudesq, A.-J. (1999). *L'Espoir et l'Illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*. Talence, France : MSHA.

Tudesq, A.-J. et Nédélec, S. (1998). *Journaux et radios en Afrique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Paris, France : GRET.